

Ecole VTT de la JA ISLE Vélo - Saison 2025/26
Reprise le mercredi 10 Septembre 2025 à 14h00 - RDV à ISLE, rue Paul Verlaine,
au niveau du parking voitures situé au bord du terrain de foot en stabilisé

Bulletin de « Renouvellement d'Adhésion » - Saison 2025/26

Nom / Prénom du jeune :

Date de naissance : **Groupe sanguin :**

Adresse :

Recommandations des parents / tuteurs : port de lentilles, prothèses dentaire / auditive, traitement spécifique (asthme, allergie,...)

AUTORISATIONS PARENTALE

Je soussigné : Père / Mère – Tuteur / Tutrice (2) de l'enfant

Adresse :

Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Port : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. pro. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail : @

EN TANT QUE TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE (1) :

- J'atteste avoir répondu **NON** à toutes les rubriques du « Questionnaire Santé pour mineur.e » (2) **sinon je fournis un « CERTIFICAT MEDICAL »** de moins de 6 mois, précisant l'absence de contre-indication à la pratique du VTT loisir et compétition (pour le cas où le jeune souhaiterait en faire)
- J'AUTORISE --- JE N'AUTORISE PAS mon enfant à rentrer seul et par ses propres moyens après l'activité.
- Je désigne la PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom : Prénom :

Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Port : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. pro. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Fait à,, le

Signature :

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

(*) Adresse du club pour correspondances et / ou réunions éventuelles : JA Isle Vélo – Maison des Associations - 16 Av de la République – 87170 ISLE

(1) Rayer la mention inutile (2) Document téléchargeable sur le site de la JA ISLE, rubrique « Infos pratiques »

- - Informations importantes - - Informations importantes - - Informations importantes - -

Renseignements : Hervé VIGNAUD / 06 32 68 59 97 ou Olivier HALLART / 06 46 54 06 71 et sur le site de la JA Isle Vélo : « <https://ja-isle-velo.sportsregions.fr> » - Tous les documents nécessaires à l'inscription sont téléchargeables en bas de page sur l'onglet « Ecole de Vtt » dans la rubrique « documents associés »

L'école VTT de la JA Isle – affiliée à l'UFOLEP sous le n° 087075013, est ouverte aux jeunes – garçons et filles, de 8 à 16 ans. Leur nombre étant limité à 25, **la priorité est donnée aux licenciés des saisons précédentes, aux résidents d'Isle puis aux extérieurs de la commune.**

Cette activité « loisir » fonctionne les mercredis après midi de 14h00 à 17h00, (16h30 en hiver) durant la période scolaire, hors vacances. Les séances sont co-encadrées par un animateur professionnel assisté de pratiquants licenciés au club. Un calendrier sera remis en début de saison.

En cas d'environnement et / ou de météo fortement dégradée, d'alerte orange ou rouge, la séance sera supprimée, non remplacée.

Il est nécessaire que le jeune possède un vélo adapté à la discipline - un VTT, en bon état de fonctionnement et qu'il le « maîtrise à minima ». **Le port du casque est obligatoire et des gants sont fortement conseillés.**

> **La participation financière** pour la saison 2025/26 s'élève à 85€ en mode loisir et 95 € en mode compétition avec possibilité de régler en deux fois. Cette cotisation comprend :

- le coût de la licence UFOLEP avec l'assurance de base spécifique et donne accès à des tarifs préférentiels aux activités UFOLEP ;
- le coût de l'enseignement dispensé à l'école VTT dont 10 séances assurées par le moniteur DE ;
- en fin de séance un rafraîchissement avec goûter léger.

> Pour se réinscrire à l'école VTT et pour participer aux séances dès le 10 septembre, il est indispensable de nous fournir :

- A) **pour la 1^o séance** > le bulletin de « **Renouvellement d'Adhésion – Saison 2025/26** » entièrement complété, daté et signé ainsi qu'un certificat médical si vous avez répondu OUI à une des rubriques de l'imprimé « Questionnaire Santé pour mineur.e ». **Rappel: ce document est à compléter puis à conserver par vos soins. Il est confidentiel et ne doit pas être transmis au club.**
- B) **pour la 3^o séance au plus tard** > les documents listés ci-dessous ainsi que le paiement de tout ou partie de la cotisation :
- le règlement par chèque de tout ou partie de la cotisation à l'ordre de « JA Isle Vélo ». Si règlement en 2 fois, faire le premier chèque de 40€00. Un second chèque nous sera remis au plus tard à la fin de l'année pour permettre le bouclage comptable de l'association ;
 - l'imprimé UFOLEP de « Renouvellement de la licence 2025/26 » qui vous sera remis le jour de la reprise ;
 - l'imprimé « Autorisations parentales et décharge de responsabilité » ;
 - le « Règlement intérieur de l'école VTT ».

Les documents d'inscriptions sont ici :

<https://ja-isle-velo.sportsregions.fr/en-savoir-plus/ecole-de-vtt-129713>